

Le service vacances de :

**SILENCE ON TOURNE**

08-11 ANS / 12-15 ANS

Mûrs-Erigné - MAINE ET LOIRE (49)

REF : 049 002 001

Centre Bouëssé - La GarenneRue des deux Ports
49610 Mûrs-Érigné

Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement (uniquement votre point de vente Vacances pour tous).

SITE**Situation géographique :**

A 10 min d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné présente les qualités de la ville et de la campagne. Situé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouëssé - La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'une infrastructure sportive et d'hébergement.

Cadre de vie :

Hébergement au Village Vacances Bouëssé – La Garenne, en chambres de 4 à 6 lits avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger ouverte sur une grande terrasse.

**Effectif** : 12 participants**EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

Accueil estimé en fin de matinée le lundi matin, départ estimé en milieu d'après-midi le vendredi. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

Sur l'A87, sortie N°23 direction "Mûrs-Érigné Aubance". Au rond-point, prendre direction "Mûrs-Érigné / les Ponts de Cé". Au feu, prendre à gauche direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire", puis prendre la 2^{ème} route sur la droite (environ 200m après le feu).

**EN TRANSPORT**

Départ en car ou train de **Paris, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

Les horaires précis vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ. Les départs/retours peuvent s'effectuer à tout moment de la journée, y compris tôt le matin ou tard le soir. Le transport fait partie intégrante du séjour.

Tout changement de lieu de départ 1 semaine avant le début du séjour entraînera des frais supplémentaires.



VACANCES POUR TOUS

21 rue Saint Fargeau – CS 72021 PARIS CEDEX 20

Agrégé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ACTIVITÉS

REALISATION D'UN FILM : De la conception du scénario à la réalisation, vous allez découvrir les mécanismes de création d'un film, d'un reportage ou d'un documentaire. Vous serez acteurs et caméraman, mais aussi preneurs de son, scripts, accessoiristes, bruiteurs, monteurs... Vous formerez une véritable équipe de réalisation.

AU PROGRAMME :

- Choix et écriture du thème
- Écriture du scénario et du synopsis
- Casting des acteurs
- Initiation à la prise de vues
- Préparation au tournage et repérage
- Création ou récupération de costumes, décors ...
- Tournage et montage

Afin de préparer au mieux votre semaine, imaginez des thèmes avant de venir (clip, film, reportage ...)
Le séjour se terminera par une projection de votre chef d'œuvre.



ORGANISATION DU SEJOUR

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant pour passer avec vous les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser votre propre autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel.



L'ALIMENTATION :

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : Informez votre point de vente **AU MOMENT DE L'INSCRIPTION en cas de PAI** et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription.

↳ **Respect des coutumes alimentaires** : Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme pour des aliments ou préparations de type halal ou casher, ou des contraintes alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant, comme le jeûne dans le cadre du Ramadan.

LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange

- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement de leur lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

LES QUARTIERS LIBRES (pour les 12-15 ans) :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal. Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

L'ALCOOL/LA CIGARETTE (pour les 12/15 ans) :

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.



AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce à un blog** (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Adresse du site : <https://www.ondonnedesnouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour. Evitez le moteur de recherche Internet Explorer.

Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.



COURRIER : L'équipe d'animation est attentive à l'envoi du courrier. Les parents peuvent adresser un courrier à leur enfant à l'adresse du centre (**en précisant le nom de l'enfant et le nom du séjour sur l'enveloppe**).



ATTENTION !

Si votre **comportement** était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de **RENGOÛT** pourrait être prise à votre encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

Les vêtements et matériels perdus ou oubliés ne sont pas couverts par notre assurance.



TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

Prévoir :

- 1 duvet (couettes non fournies)
- paquets de mouchoirs jetables
- chaussons

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qui les accompagne dans leur sommeil !

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant. Au-delà de cet âge, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, aucun contrôle ne sera alors effectué.

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

Le blanchissage du linge est assuré par l'équipe d'animation. Cependant, nous demanderons aux jeunes de limiter le lavage du « gros » linge (pulls, pantalons...).

L'Argent de poche : Une somme de 10 € est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.



SANTE : En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez nous le faire savoir avant l'inscription pour préparer au mieux la venue de votre enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

L'utilisation du téléphone mobile :

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation **régulera son utilisation sur nos séjours**. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

Les objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à **fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, bijoux, téléphone mobile, tablette, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



DOCUMENTS A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau
- Une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de droits à la sécurité sociale

Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.